



Adulte dans une flaque temporaire. la montagne de Verre, Guillon, Yonne, 10 mai 2010.



Pélodyte ponctué

Pelodytes punctatus (Daudin, 1802)

Il complète le trio des très petits crapauds de la région – moins de 5 centimètres – avec le Sonneur à ventre jaune et l'Alyte accoucheur. Encore une espèce aux mœurs remarquables : un chant typique et rigolo, comme si deux boules de pétanques s'entrechoquaient, des petites taches vertes qui lui valent le sobriquet de grenouille persillée, une attirance pour les grottes et autres milieux rocheux, des bains printaniers dans des prairies inondées qui n'ont rien d'humides le reste de l'année, et une tendance à aller voir ce qu'il se passe dans des endroits reculés où l'on aurait jamais pensé le croiser... C'est sans doute l'une des espèces dont il reste le plus à découvrir en ce qui concerne la répartition. Il n'a été trouvé en Saône-et-Loire qu'au cours de ces dernières années !

Description générale du lot de données

La mention la plus ancienne est apportée par P. BERT qui le qualifiait de rare (R) dans l'Yonne (1864). P. PARIS (1933), lui, indiquait que l'espèce n'était pas connue le long de la Saône en Côte-d'Or, mais commun en certaines localités à quelques dizaines de kilomètres de là à peine. Le même auteur (1911) considérait l'espèce comme très commune aux environs de Dijon, et notamment près du Suzon, avant son entrée dans la ville. Beaucoup plus tard, en 1975, D. HEUCLIN signale sa présence dans un secteur entre Yonne et Nièvre (carte IGN 2722). Le 07-09-1976, H. PINSTON le découvre dans le secteur de Nolay (entre la Côte-d'Or et la Saône-et-Loire, carte IGN 2925). En 1977, c'est A. ZUIDERWIJK qui l'observe à Saint-Loup dans le nord de la Nièvre, entre le Donziais-Forterre et la Basse-Puisaye. Enfin en 1980, il est cité pour la seconde fois dans l'Yonne, après P. BERT, par F. POPLIN, sur le secteur des vallées de l'Yonne et de la Cure (carte IGN 2721).

Hormis quelques recherches ponctuelles et plusieurs soirées de points d'écoute en différents endroits des vallées de la Cure et de l'Yonne notamment, l'espèce n'a encore pas bénéficié de programmes d'étude ciblés et conséquents en Bourgogne. Des actions d'amélioration des connaissances selon des protocoles précis sont toutefois prévues dès 2013.

Le Pélodyte ponctué ne rassemble que 173 données au total (0,6 % des données sur les Amphibiens), dont 108 données après 1999 (0,5 % des témoignages après 1999). Il occupe la 14^e position. Ces données sont distribuées sur 117 stations géolocalisées au total (0,8 % de l'ensemble des stations avec des données), dont 80 après 1999 (0,7 %), sur 68 communes au total (4,1 % des communes avec au moins une donnée), dont 47 communes après 1999 (3,0 %), et 45 mailles au total (12,9 %) dont 35 après 1999 (10,2 %). Il se place également en 14^e position du point de vue du nombre de mailles de présence détectées. Seulement 72 observateurs (8,1 %) ont apporté leur témoignage. Discrète, l'espèce est en dernière position en ce qui concerne l'évolution du nombre de données, multiplié par 2,7 depuis 1999, mais en 4^e position en revanche au niveau de l'évolution de la couverture par maille, qui a augmenté d'un facteur de 2,9. La densité de stations géolocalisées par maille est relativement faible (1,7 stations/maille) ce qui le place en 14^e position : les sites d'observation sont relativement isolés les uns des autres.

En l'état actuel des connaissances, le Pélodyte ponctué peut être considéré comme extrêmement rare (RRR). Cependant, cet animal discret passe facilement inaperçu sans recherches spécifiques, et il reste sans doute à découvrir dans de nombreux secteurs. Son statut est vraisemblablement sous-estimé.

Au moins 75,9 % des mentions (132 données) sont relatives à des observations de l'espèce dans le milieu aquatique. Les stades observés et types de contacts réalisés sont indiqués dans 77,5 % des données (138 données). Parmi celles-ci, des individus chanteurs sont renseignés dans 79 % des cas : il est très difficile de détecter l'espèce à vue, la technique des points d'écoute étant à privilégier. L'observation d'adultes à vue est mentionnée dans 35,6 % des cas renseignés. On ne recense que 3 mentions de juvéniles (2,2 % des

données renseignées), 3 mentions de larves également, et 13 de pontes (9,4 % des données renseignées). L'espèce n'est notée que 2 fois sur des routes, dont une à proximité immédiate d'un site de reproduction.

Milieux aquatiques

Les biotopes aquatiques au sein desquels l'espèce a été observée ont été renseignés pour 86 sites. L'espèce est inféodée aux zones humides lenticques, le plus souvent strictement stagnantes dans la région, même si elle est citée dans des milieux au courant assez vif dans d'autres régions (BOYER & DOHOGNE, 2008 ; GUYÉTANT & GENIEZ, 2012). Les milieux les plus récurrents sont les prairies inondables situées dans les zones d'épanchement des cours d'eau, la moitié de celles qui sont identifiées dans la base de données accueillant ou ayant accueilli le Pélodyte ponctué (24 stations sur les 48 au total). L'indice d'affinité est extrêmement élevé : $ia = 47,4$. Parmi ces habitats, les zones de frayères à Brochets plus ou moins fonctionnelles peuvent être occupées.

Le 07-05-2008, J.L. CLÈRE capture plusieurs larves au sein d'une frayère à Brochets de la vallée du Serein, dans l'Yonne (Annay-sur-Serein). Cette zone inondable présente un assec complet entre mai et juin selon les années, mais des problèmes de circulation du poisson en raison du fossé d'accès complètement bouché y sont notés.

D'autres zones inondables peuvent être occupées, en sous-bois clairs, en bordures de cultures...

À Sery (89), le 28-04-2001, N. VARANGUIN mentionne plusieurs chants dans des zones inondées de bois marécageux alimentés par la nappe de l'Yonne, d'une coupe ainsi que d'une plantation de jeunes peupliers. O. BARDET signale l'espèce (plus de 10 chants) dans des flaques inondées d'une prairie retournée de la vallée du Serein (Montréal (89), 29-03-2001).

Gravières/sablières et carrières en eau sont appréciées ($n = 13$ et $n = 4$), avec un indice respectif de 9,9 et 3,9, et plus particulièrement si elles sont en exploitation ou sujettes à une évolution peu rapide, l'espèce étant étroitement inféodée aux milieux neufs et temporaires. Elle y trouve des habitats de développement particulièrement propices : flaques, ornières ou petits plans d'eau sur zones décapées, réseaux de fossés... L'espèce a été notée au sein de 21 mares différentes, mais ces milieux ne sont globalement que peu attractifs en Bourgogne ($ia = 0,64$). Lorsque des individus y sont observés, il ne semble s'agir le plus souvent que d'animaux de passage, en dispersion et exploration, et rarement de sous-populations bien établies, même si la reproduction peut sans doute s'y dérouler de manière épisodique. Les mares très temporaires peuvent en revanche être propices, de même que les mares en contexte de prairie inondable.

Le 01-05-2003 à Perceneige, dans le nord du département de l'Yonne, A. BARTA, N. VARANGUIN et J. WRONA signalent plus de 25 mâles chanteurs dans une mare marécageuse bordée d'arbres, présentant une trentaine de centimètres de profondeur au maximum, et vraisemblablement soumise à des fluctuations de niveau importantes. N. VARANGUIN et M. MAILLE contactent 1, voire 2 individus dans des mares abreuvoirs ou des mares de villages du sud de l'Yonne (entre Yonne et Cure) sans



Prairie inondable de la vallée de l'Yonne où des individus de Pélodyte se rassemblent au printemps pour venir y pondre.
Mailly-la-Ville, Yonne, 28 avril 2005.



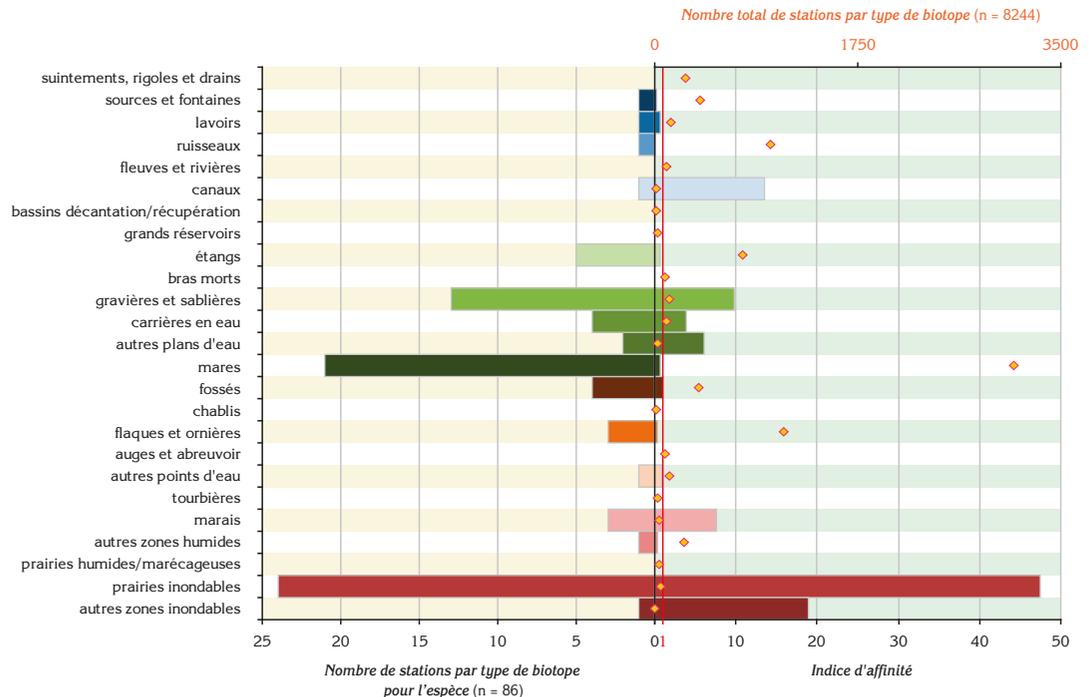
Prairie inondée utilisée par le Pélodyte ponctué pour sa reproduction.
Blannay, Yonne, 21 mars 2013.

que la présence de l'espèce n'ait été reconfirmée les années suivantes. N. et S. VARANGUIN entendent 2 mâles le 02-03-2002 dans le bourg de Chitry (89), en contexte viticole, dans une mare réservoir maçonnée présentant un fond bétonné, totalement dépourvue de végétation aquatique, et alimentée par un ruisseau intermittent. Cette mare est également utilisée par l'Alyte accoucheur qui y dépose ses larves.

Trois stations sont attribuées à des marais (l'indice d'affinité est élevé, mais l'échantillon de cette catégorie reste faible ce qui ne permet pas de conclure). L'espèce est également citée dans quelques étangs (n = 5, ia = 0,64), et dans 3 cas des émissions sonores ont été entendues au niveau de queues d'étangs et de roselières. La reproduction n'a cependant été que rarement prouvée dans ces milieux, mais certains secteurs exondables sont sans doute favorables.

J. PITOIS entend un individu dans l'étang du Fourneau, à Fontaine-Française (21), au niveau de la Roselière, le 10-07-2005. J.L. DURET et G. NAUCHE détectent plus de 2 individus au chant le 03-04-2001, à Chailly-sur-Armançon (21), dans un étang réservoir âgé d'une dizaine d'années, assez profond. Le même jour, non loin de là, plus de 2 chanteurs sont également entendus sur la queue d'étang du réservoir de Cercey (Thoisly-le-Désert [21]), ainsi qu'au niveau de l'exutoire du grand réservoir, formé par un canal pierreux.

Le Pélodyte est mentionné dans 4 fossés (ia = 1) qui peuvent s'avérer très favorables lorsqu'ils sont situés dans des contextes inondables en bords de rivières et de ruisseaux. On peut enfin signaler quelques citations plus anecdotiques dans des sources lorsqu'elles présentent des caractéristiques particulières (laissant par exemple des zones inondées de faible profondeur



Biotopes du Pélodyte ponctué.

en milieu ouvert, ou des zones de piétinement sur suintement en prairie, par le bétail), dans un lavoir (proche d'un pré inondé, sans doute utilisé pour la reproduction), dans des ruisseaux intermittents et d'autres zones humides et petits plans d'eau. Les bassins de récupération d'eau peuvent s'avérer par exemple attractifs.

Le 19-04-2006, R. BONVALLAT observe des larves dans les trous d'eau situés dans le lit d'un ruisseau à sec, et entend deux mâles dans une buse, à Bouhy (58). N. VARANGUIN signale plus de 3 chanteurs, en compagnie de Rainettes vertes, dans le lit d'un ruisseau canalisé et intermittent, dont l'assèchement précoce en saison provoque l'apparition de petites laissées, profondes de quelques centimètres à quelques dizaines de centimètres, partiellement colonisées par des hélophytes de type *Juncus* et *Eleocharis* sp. (Vault-de-Lugny (89), 10-05-2010). Le 08-04-2009, N. VARANGUIN note plus de 5 mâles chanteurs dans un bassin de rétention d'eau d'environ 30 mètres par 60 à Imphy (58), en compagnie de Rainettes vertes.

Les descriptions précises des biotopes aquatiques utilisés sont manquantes et il est donc délicat d'en tirer des conclusions définitives quant aux exigences de l'espèce (souvent, l'espèce est uniquement détectée au chant, sans que les milieux de développement larvaire ni même de présence des adultes ne soient précisément identifiés). Les milieux aquatiques présentent des superficies d'une dizaine de m² (plus de 25 m² pour 15 des 17 cas renseignés) à plusieurs ha, même s'il s'agit parfois de micro-habitats qui sont plutôt recherchés. Les surfaces en eau minimales pourraient être un peu plus importantes que pour le Sonneur à ventre jaune ou le Crapaud calamite qui peuvent fréquenter les mêmes types d'habitats, mais s'accommodent de points d'eau de très petite taille. Les profondeurs des pièces d'eau sont variables, mais l'espèce se rencontre le plus souvent dans les zones peu profondes (moins de 30 centimètres). La turbidité relevée est généralement faible (mais seulement 16 relevés décrivent ce paramètre). L'importance de la végétation aquatique est très variable : elle peut être absente (zones décapées de carrières, sablières exploitées, par exemple) à assez dense, mais rarement avec un recouvrement total par les strates hautes (végétation de plus de 50 centimètres de hauteur). À Spoy (21), M. PARIS (CSNB, 2011) indique sur les mares temporaires fréquentées par le Pélodyte la présence d'une strate bryophytique prépondérante (recouvrement de 60 %) et une végétation herbacée avec des espèces rudérales de friches dominant, mais également une végétation des prairies hygrophiles bien présente. Les milieux sont le plus souvent ouverts, voire semi-ouverts et bien ensoleillés, et il arrive dans quelques cas que l'espèce fréquente des milieux un peu plus fermés (sans preuve de reproduction dans ces cas).

Le 03-04-2007, M. MAILLE observe à Brosse (89) 2 adultes dans une mare entourée d'arbres et d'arbustes et peu ensoleillée, dont le substrat était formé d'une accumulation de feuilles mortes et de débris végétaux, de branches mortes et de vase.

Les observateurs ne font pas mention de présence de poissons dans les sites fréquentés par le Pélodyte. Néanmoins, l'utilisation dans certains cas de zones de frayères à Brochets ou de queues d'étangs laisse



Nicolas VARANGUIN

Débordement de l'Yonne lors du printemps 2013, créant des habitats propices à la reproduction du Pélodyte. Mailly-le-Château, Yonne, 13 avril 2013.



Jean-Louis CLÈRE

Prairies inondables de la vallée du Serein, milieux de reproduction du Pélodyte ponctué. Prairie de Geaye, Annay-sur-Serein, Yonne, 7 mai 2008.



Mélanie PRAES

Mare temporaire sur sol décapé, milieu typique du Pélodyte ponctué. Spoy, Côte-d'Or, 14 avril 2011.



Danièle SIRUCQUE

Vallée de l'Yonne à Dornecy, où le Pélodyte est connu depuis la fin des années 1970. Dornecy, Nièvre, 1^{er} mai 2003.

présager d'une certaine cohabitation, sans doute très négative quant au succès reproducteur de l'espèce.

Les prairies inondées sont souvent très temporaires et ne présentent pas systématiquement une végétation hygrophile très marquée. On note parfois la présence de *Glyceria sp.*, *Veronica sp.*, *Juncus sp.*. Ce sont le plus souvent des pâtures à bovins, parfois à chevaux. La présence de dépressions ou fossés permettant le maintien de zones en eau favorisent certainement la réussite du développement larvaire, de même que des connexions peu marquées ou indirectes aux cours d'eau, limitant la colonisation par les poissons. Elles peuvent être alimentées par la nappe, mais également par des sources latérales.

Habitats terrestres

L'analyse de l'occupation du sol autour des stations d'observation de Pélodyte ponctué nous indique que les prairies et le bocage sont les habitats dominants, ce qui est logique au regard des milieux aquatiques occupés. 42,2 % des stations y sont localisées, mais ils ne représentent que 31 % de l'occupation du sol dans un rayon de 200 mètres. Les cultures occupent une large part des habitats de proximité (24,5 %), puisque seul le Triton ponctué affiche une valeur supérieure : les vallées occupées sont très souvent bordées de cultures, et l'essentiel des données proviennent de secteurs assez cultivés de l'Yonne. Zones humides et bois humides sont davantage représentés, toute proportion gardée, dans les habitats du Pélodyte qu'en région, et que dans l'échantillon global des données sur les Amphibiens. Les bois humides forment 8,5 % de l'occupation du sol et accueillent 10,9 % des stations. Les autres forêts caducifoliées, forêts mélangées ou de résineux sont clairement évitées. Zones urbanisées, autres zones artificielles et axes de communication montrent des valeurs relativement élevées, l'espèce utilisant parfois des milieux artificiels. Les plans d'eau sont assez bien représentés du fait de la présence de quelques observations à proximité de grands étangs.

Les informations relatées par les observateurs en milieu terrestre restent rares et fragmentaires. Un des éléments les plus remarquables à mentionner est la

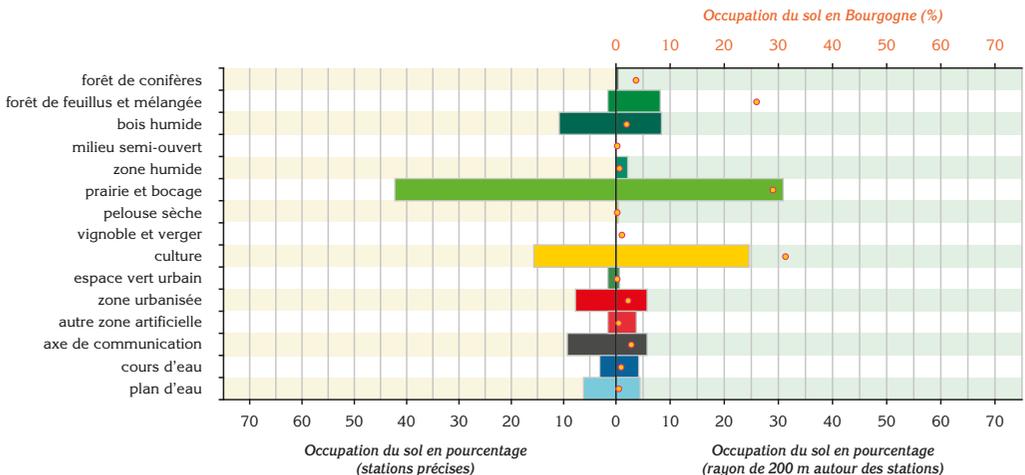
redondance d'informations en cavités souterraines et son attrait pour les zones rocheuses, et ce à toute saison. Il a ainsi été observé à 4 reprises dans des grottes naturelles, ce qui est beaucoup au regard du nombre de données pour l'espèce (bien que ces informations ne soient attribuées qu'à 2 grottes différentes.

J.L. CLAVIER le note ainsi dans 2 grottes de la vallée de l'Yonne en plein été, les 17-07-1980 (grotte de la Roche au Loup), et le 29-08-1980, à la grotte de la Rippe (Merry-sur-Yonne [89]).
Vingt ans plus tard, l'espèce fréquente toujours cette dernière cavité : le 20-02-2012, en saison hivernale cette fois, C. ANDRIEUX, A. CARTIER et M. JOUVE notent 3 séquences de chants d'un individu caché dans un éboulis de la grotte. Le 01-04-1997, T. BARRAL voit également plus de 2 adultes dans ce même site.

Ces renseignements indiquent donc une fréquentation régulière du milieu souterrain, aussi bien en période d'hivernage que d'estivage, ou même au printemps, et montrent ainsi l'intérêt de ce genre de milieu pour l'espèce. D'assez nombreux sites, en prairies inondables notamment, sont dans des secteurs présentant des coteaux rocheux, zones de falaises, éboulis et talus raides pierreux que l'espèce semble particulièrement apprécier, conformément à ce qui est parfois mentionné dans la littérature. Certaines carrières offrent également ces types d'habitats.

T. JOSSE signale un mâle chanteur sur un coteau calcaire à Sermizelles (89), à plusieurs centaines de mètres de tout point d'eau (comm. pers.). À Saint-Firmin (71), entre les mois de juin et août des années 2009 à 2011, F. BOULLISSET identifie plusieurs postes de chant, éloignés de cinq à dix mètres environ les uns des autres, et répartis autour d'une maison, parmi des petits enrochements et des milieux broussailleux à proximité d'un muret en pierre, sans qu'aucun point d'eau de ponte ne soit déterminé.

Enfin, V. VAN LAAR observe un juvénile en été dans une cave d'habitation de Mont-Saint-Jean (21), le 02-08-2006 et D. GIRAULT découvre 1 adulte sous une pierre en bord de haie le 07-09-1986, à Dornecy (58).



Occupation du sol des stations de Pélodyte ponctué (n = 64).





Vallée de l'Yonne entre Vincelles et Cravant, occupée par le Pélodyte ponctué ; les coteaux secs et bien exposés lui sont aussi favorables.
Vincelles, Yonne, 14 août 2009.

Distribution

Le Pélodyte ponctué est une espèce subméditerranéenne atlantique dont la répartition est étroitement corrélée aux vallées fluviales (GUYÉTANT & GENIEZ, 2012). Il n'occupe quasiment que la France et l'Espagne, pays dans lesquels sa distribution est plus ou moins morcelée selon les secteurs. La France héberge plus de 50 % de l'aire mondiale de l'espèce, qui s'y rencontre surtout dans le Sud et l'Est, et particulièrement sur les littoraux (GUYÉTANT & GENIEZ, 2012).

Le péloodyte ponctué est présent dans les 4 départements bourguignons, mais il n'est noté en Saône-et-Loire que depuis très peu de temps (2009 et 2012). L'espèce semble très étroitement inféodée aux cours d'eau et vallées, dans lesquelles elle trouve la plupart des points d'eau qui lui sont favorables, et qu'elle suit sans doute dans ses mouvements de dispersion. Le Pélodyte est notamment associé aux systèmes de chevelus des vallées calcaires des petites et moyennes rivières, sans doute en raison des fluctuations importantes des nappes d'eau propices à la création de milieux de pontes adaptés, et de leur caractère thermophile permettant un réchauffement rapide des eaux temporaires. Les secteurs présentant des milieux plus stables lui sont a priori peu favorables. Les populations les plus importantes connues à l'heure actuelle sont localisées dans les vallées de l'Yonne, entre le Corbigeois (58) et le sud Auxerrois (89), et de la Cure, dans sa zone aval, en dehors du Morvan, où il occupe principalement les prairies inondables et quelques points d'eau annexes. Ponctuellement, les zones les plus intéressantes de ces entités peuvent accueillir 2 à 4 stations par kilomètre de cours d'eau sur les secteurs en vallée (Clamecy (58), Maily-la-Ville (89), Blannay [89]).

Dès 1977, A. ZUIDERWIJK note l'espèce de la vallée de l'Yonne, à Clamecy (58). F. VANGERTINUY et J.L. CLAVIER en 1980 et F. POPLIN en 1981 le mentionnent plus en aval, à Merry-sur-Yonne. Entre 1982 et 1996, D. GIRAULT l'observe régulièrement à Andryes (89), et le note sur de nombreuses autres communes du Clamecycois : Druyes-les-Belles-Fontaines (89), Saint-Germain-des-Bois, Dornecy, Clamecy, Villiers-sur-Yonne, Oisy, Armes, Asnois, Nuars, Ouagnes (58), notamment dans les systèmes de prairies inondées et marais de l'Yonne et de ses affluents (Ruisseau d'Andryes, le Bewron, le Sauzay...). Il a été revu à Grenois (58) en 2001 par H. GAUTHERIN et R. GOUX (la donnée, de précision uniquement communale, ne figure pas sur la carte de répartition). Il fut découvert plus en amont par R. HAMANT à Sardy-les-Epiry (58) en 2000, et noté par L. PARIS jusque dans le Morvan, à Gâcogne, le 26-07-2003. Signalé ensuite à maintes reprises dans les années 2000 plus en aval, jusqu'au sud Auxerrois, dans l'Yonne (Vincelles) par N. VARANGUIN, et dans la vallée de la Cure entre sa confluence avec l'Yonne (Cravant) et le socle morvandiau (Vault-de-Lugny).

Il est possible que la vallée du Serein soit occupée sur tout son cours, de même que celle de l'Armançon, où ne sont connus jusqu'à présent qu'un site en amont et 3 en aval, en Champagne humide.

L'espèce est identifiée à plusieurs reprises en amont de la vallée du Serein par V. VAN LAAR, à Mont-Saint-Jean (21), sur un affluent de la rivière (le Dorant) entre 2002 et 2006. Elle était connue plus en aval, dans le Chablisien (89), dans les années 1990 (A. AUTHUNES, G. BAILLY, F. HABERT, A. PARMENT,



Les sols décapés suite à l'extraction de roches sur la montagne de Verre et la présence de petites étendues d'eau de faible profondeur alimentées par la pluie créent les conditions requises pour la reproduction du Pélodyte.

Guillon, Yonne, 14 août 2009.



Les prés bordant l'Yonne peuvent s'inonder en fin d'hiver et début de printemps, provoquant le rassemblement de plusieurs dizaines d'adultes de Pélodyte.

Mailly-le-Château, Yonne, 19 juillet 2004.



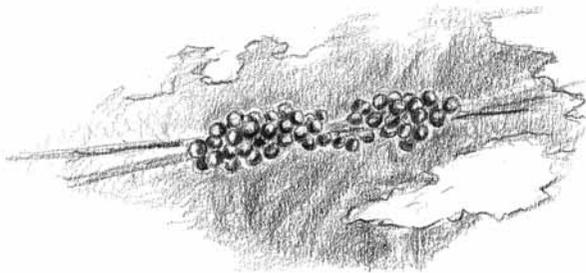
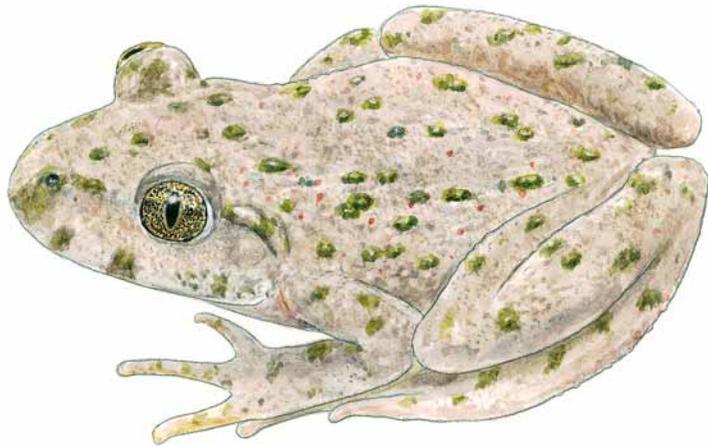
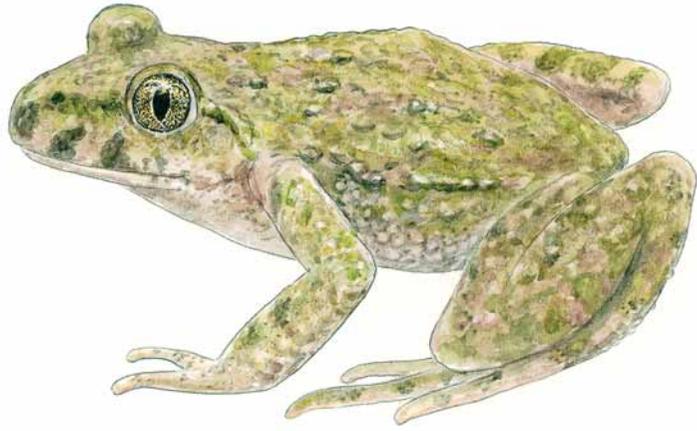
Les gravières au premier plan sont colonisées par la Grenouille rieuse, tandis que les prairies inondables qui les bordent servent à la reproduction du Pélodyte.

Vallée de l'Yonne, Maily-la-Ville, Yonne, 14 juillet 2008.



La vallée de la Cure entre Asquins et Givry. Les prairies au premier plan sont fréquentées tous les printemps par le Pélodyte ; une petite population de Crapauds calamites y a aussi été détecté en 2008.

Asquins, Yonne, 14 août 2009.



Jean Chevallier
2010 G

Chemilly-sur-Serein et Chablis, 1994). Sur l'Armançon, elle est signalée en amont par J.L. DURET et G. NAUCHE en 2001 sur le secteur de Chailly-sur-Armançon (21), et en aval par D. BOURGET à Saint-Florentin (89), le 17-04-2010, dans une carrière, et avant cela, en 1984 par B. MATHIEU à Venizy (89). V. GOVIN l'observe également à Flogny-la-Chapelle (89) au cours des années 2000.

L'espèce est présente dans l'extrême nord de l'Yonne : 3 stations y sont découvertes le 01-05-2003 à Perceneige (A. BARTA, N. VARANGUIN et J. WRONA). Il fréquente également la vallée de l'Ouane et ses zones inondables (S.G. ROUÉ et N. VARANGUIN, Sougères-en-Puisaye (89), 24-03-2001 ; N. VARANGUIN, Ouane et Leugny (89), 31-03-2001). En mai 1994, G. BAILLY l'avait déjà observé entre le Gâtinais et la Puisaye, à Champignelles (89).

Dans la Nièvre, le Pélodyte ponctué est également noté à plusieurs reprises dans le Val de Loire nivernais et le val d'Allier. Toutes les données sont cependant postérieures à 2000, ce qui démontre que cette espèce passe très facilement inaperçue !

G. NAUCHE contacte l'espèce à Decize (58) le 04-05-2000 sur l'île de Brain ; S. COQUERY à Mars-sur-Allier (58), entre 2000 et 2002 notamment ; J. PTOIS à Varennes-lès-Narcy (58), le 05-10-2008 ; N. VARANGUIN à Saint-Ouen-sur-Loire et Imphy (58), le 08-04-2009 ; N. VARANGUIN à Sougy-sur-Loire (58), le 01-06-2010.

Connu et régulièrement observé depuis le début des années 1990 au moins du pays des Tille et Vingeanne (21), non loin de la frontière Franc-Comtoise, région où l'espèce n'est semble-t-il pas recensée. Est-ce que ce sont ces secteurs qui étaient occupés et connus par P. PARIS (1933), lorsqu'il qualifiait le Pélodyte de « [...] si commun en certaines localités à peine éloignées de quelques dizaines de kilomètres des bords de la Saône [...] » ? P. PARIS (1911) disait également qu'on le trouvait facilement aux portes de Dijon, près du Suzon. Il n'est plus connu sur ce secteur actuellement.

La première mention disponible est d'E. MORHAIN dans la carrière de la Chalandrue, à Til-Châtel (21) ; dès 1998, il est mentionné à Spoy (21) (N. TERREL), au sein de systèmes de sablières et milieux annexes, ainsi qu'à Lux (21) ; à Fontaine-Française (21), J. PTOIS détecte l'espèce au chant le 10-07-2005 dans l'étang du Fourneau.

Dans le nord de la Côte-d'Or, on note une mention isolée dans le Barséquannais par B. BAUDRAND, A. MARTAUD et S. MEZANI le 09-05-2002, au sein d'une mare de la commune d'Arthonnay. Il est découvert en amont de la vallée de l'Arroux, à Magnien en Côte-d'Or, en 2010 par V. VAN LAAR, au sein d'une mare végétalisée dans une ancienne carrière. En Saône-et-Loire, il n'est connu depuis peu que de 2 localités. La première observation centralisée est de F. BOULLISSET (2009) à Saint-Firmin près du Creusot, et la seconde de B. GRAND à Verjux (2012), au sein d'une gravière en activité du val de Saône. Il est probable que l'espèce soit présente en d'autres secteurs de ce département. La rivière Dheune reliant les 2 sites connus de Saône-et-Loire pourraient présenter des zones propices. Il en est de même pour l'Arroux, occupé dans sa partie amont. La Saône, dont l'un des affluents (la Tille) est fréquenté par le Pélodyte, et qui accueille des populations dans sa partie aval, en Rhône-Alpes, présente une dynamique fluviale ainsi que des milieux particuliers (prairies inondables et carrières ou sablières), et devrait abriter d'autres foyers pour l'espèce.

Principalement notée en plaine et dans les vallées, les mentions dépassent rarement 400 mètres d'altitude. Les données les plus nombreuses sont réparties entre 100 et 200 mètres, puis sont de moins en moins fréquentes en s'élevant. Il est très certainement présent à moins de 100 mètres dans la partie aval de la vallée de l'Yonne.

La présence la plus basse relevée est à Vincelles (89), le 08-05-2000, par N. VARANGUIN, au niveau de gravières de la vallée de l'Yonne. L'espèce y est observée à 106 mètres d'altitude. L'altitude la plus élevée constatée est de 422 mètres, à Saint-Firmin (71) (F. BOULLISSET, 2009 à 2011). Noté également à plus de 400 mètres à Gâcogne (58) par L. PARIS (2003), ainsi qu'à plusieurs reprises, dans les années 2000, par V. VAN LAAR à Melin, sur la commune de Mont-Saint-Jean (21), dans le haut bassin du Serein, à près de 400 mètres.

État de la connaissance sur la distribution

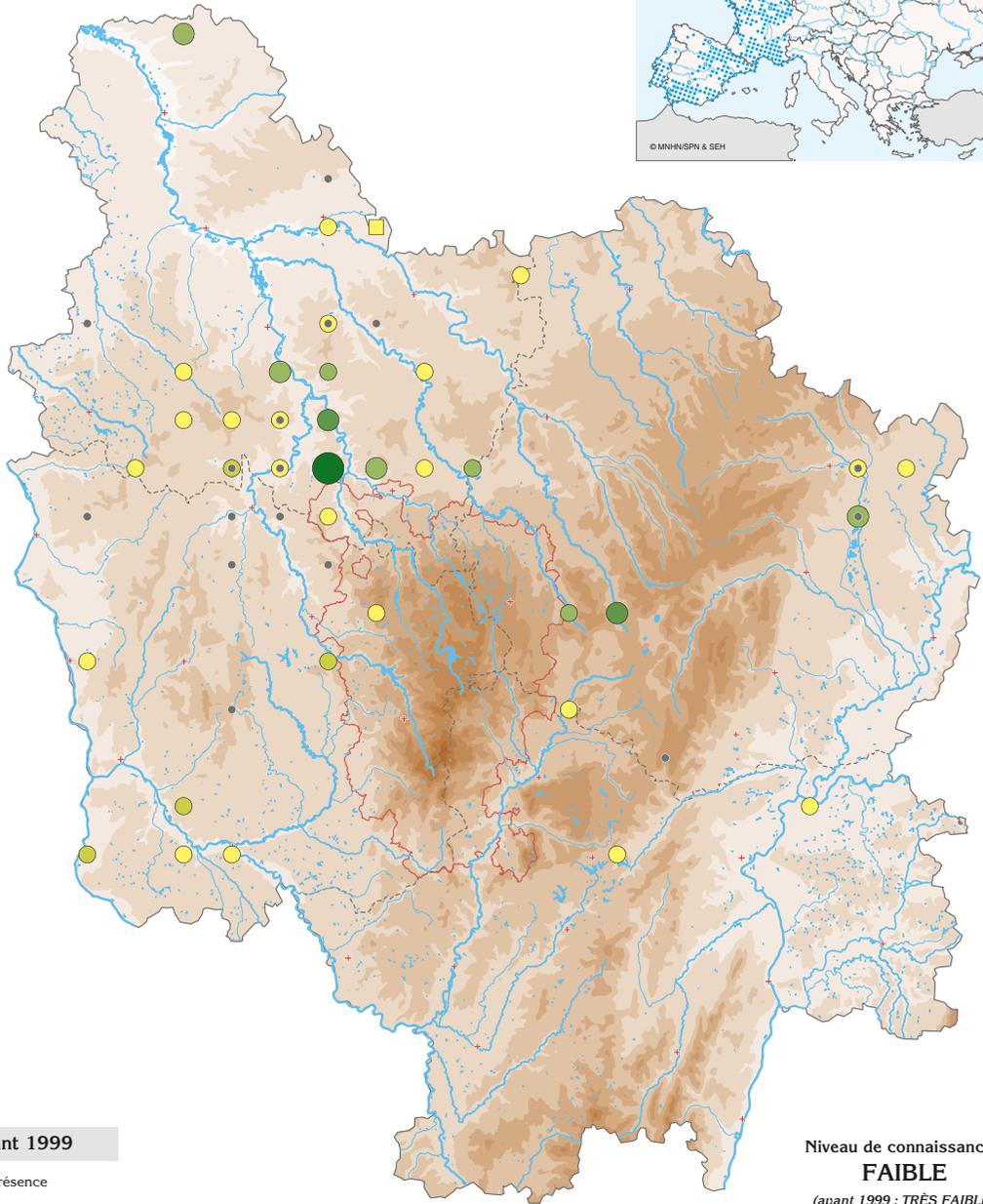
La discrétion de l'espèce, ses mœurs nocturnes, ses périodes d'observations restreintes et variables font qu'elle reste sans doute à découvrir dans d'assez nombreux secteurs de la région. Le niveau de connaissance de sa distribution régionale est jugé encore faible. Des lacunes existent certainement dans la basse vallée de l'Yonne, entre Corbigny et Clamecy, en aval de Vincelles (89), dans le Val de Loire où la connaissance reste très fragmentaire, dans les vallées de l'Armançon et du Serein également, le val de Saône, la vallée de la Dheune et de l'Arroux, peut-être celle de l'Aron... Il serait à rechercher notamment dans les mêmes secteurs que ceux occupés par le Crapaud calamite, avec lequel il cohabite parfois.



Mâle en position caractéristique de chant, dans une prairie inondée. Blannay, Yonne, 14 avril 2008.

Pélodyte ponctué

Pelodytes punctatus (Daudin, 1802)



Avant 1999

● présence

Après 1999

Nombre de stations géolocalisées

- 30 et plus
- 15 à 29
- 5 à 14
- 3 à 4
- 2
- 1

■ présence, stations non géolocalisées

Surface occupée théorique

- > à 5 000 hectares
- 2 500 à 4 999
- 1 500 à 2 499
- 1 000 à 1 499
- 500 à 999
- < à 500

Niveau de connaissance :
FAIBLE

(avant 1999 : TRÈS FAIBLE)

		0%	1%	2%	4%	8%	16%	32%	64%	100%
données	avant 1999		65							
	après 1999	108								
stations	avant 1999			40						
	après 1999	80								
communes	avant 1999				26					
	après 1999				47					
maillles	avant 1999					16				
	après 1999						35			
observateurs	avant 1999							20		
	après 1999					54				
rareté	temporelle					R				
	spatiale								RRR	

Phénologie

On constate un décalage sur le graphique de l'ensemble des données d'environ 1 mois en début de saison par rapport à la courbe générale des anoues, parmi lesquels le Pélodyte se classe en 4^e position, après la Grenouille rousse, la Grenouille agile et le Crapaud commun. Le Pélodyte n'est ni une espèce précoce ni une espèce tardive au sens strict du terme, même si elle peut présenter des épisodes de reproduction relativement tôt ou tard en saison, en fonction des conditions météorologiques, et particulièrement pluviométriques. Un des éléments à souligner est donc la forte variabilité qui s'opère d'une année sur l'autre, et qui n'apparaît pas de manière évidente sur les courbes (phénomène de lissage avec la redondance d'informations). Toutefois, les pics phénologiques, correspondant aux pics reproductifs, vont s'intercaler principalement entre mars et début mai. Les premières observations sont effectuées assez précocement, dès la mi-février, mais elles ne deviennent plus récurrentes qu'à partir de la semaine 11 seulement (du 11 au 17 mars). Le maximum est atteint en semaine 18 (29 avril au 5 mai), puis on observe ensuite une chute assez brutale. Quelques observations assez ponctuelles se succèdent alors jusqu'à la semaine 40 (30 septembre au 6 octobre). Les derniers témoignages en points d'eau ont été effectués en juillet. En dehors de la phase de reproduction, les mentions sont rarissimes.

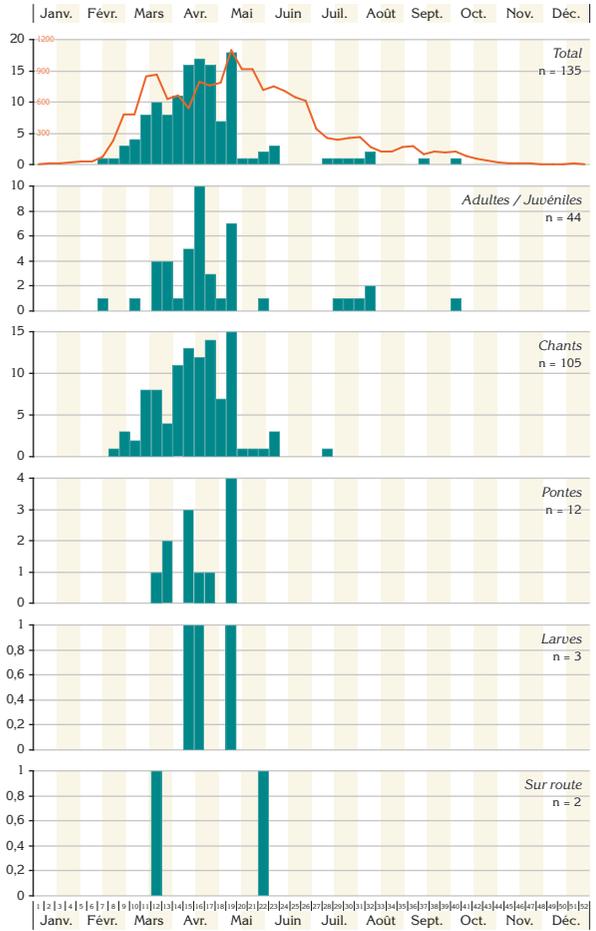
Les premières mentions hors sites d'hibernation sont du 17-02-1988, à Clamecy (58), où D. GIRAULT observe 1 mâle dans une mare. Le 02-03-2002, N. VARANGUIN le note au sein d'une prairie inondée de l'Yonne, à Mailly la Ville (89), où plus de 10 mâles chanteurs sont détectés, ainsi qu'à Chitry (89) le même jour (2 mâles chanteurs). La plus tardive date du 05-10-2008, mais il s'agit d'un adulte contacté en milieu terrestre, dans un jardin (J. PTOIS, Varennes-lès-Narcy [58]).

L'histogramme des chants correspond globalement à celui des observations totales puisque l'espèce est principalement détectée par ce biais. Les premières mentions sont donc du 2 mars (cf. ci-dessus), et les dernières réalisées en semaine 23 (seconde semaine de juin), et 28 pour la plus tardive (seconde semaine de juillet). La période la plus propice correspond aux mois de mars et avril, lors des inondations de début de printemps.

Les derniers chants entendus sont du 09-06-2010, à Spoy (21), par M. PARIS (1 mâle), et le 10-07-2005, à Fontaine-Française (21), par J. PTOIS (1 mâle).

À noter également une observation étonnante d'un chant dans une grotte en plein hiver.

C. ANDRIELUX, A. CARTIER et M. JOLIVE entendent 3 séquences de chant émises par un individu caché dans l'éboulis d'une grotte de Merry-sur-Yonne (89) le 20-02-2012.



Phénologie du Pélodyte ponctué.



Amplexus.
la montagne de Verre, Guillon, Yonne, 10 mai 2010.



Ponté de Pélodyte ponctué dans une flaque temporaire, les œufs sont accrochés à des supports longilignes, comme des tiges de végétaux ou des petites branches mortes.
la montagne de Verre, Guillon, Yonne, 10 mai 2010.



Ponté en éclosion.
Plateau de Caussols, Alpes-Maritimes, mai 1992.



Têtard de Pélodyte ponctué âgé de 38 jours.
Somme, 17 avril 2000.

Le nombre de données d'observations d'œufs est réduit (12 données) puisqu'ils sont souvent difficile à découvrir dans les sites très végétalisés, et la période potentielle pour la ponte doit être plus étalée que ne le montrent les informations disponibles. Les premières ont été vues fin mars (en semaine 12) et les dernières fin mai (semaine 22).

Le 23-03-1988, D. GIRAULT détecte 1 ponte dans une prairie inondée d'Oisy (58). La dernière citation est du 27-05-2012, à Mailly-la-Ville, dans le hameau des Avillons, où A. SAUTREAU, P. SAUTREAU, N. VARANGUIN et S. VARANGUIN observent une ponte récente dans une mare nouvellement créée.

Les informations sur les larves sont extrêmement fragmentaires. On ne dispose que de 3 données, entre mi-avril et début mai. La période potentielle d'observation devrait logiquement s'étendre jusqu'à au moins août ou septembre dans certains cas, des jeunes métamorphosés ayant été contactés à cette période.

Le 13-04-2006, à Blannay (89), S. BELLENFANT et N. VARANGUIN découvrent une ponte en éclosion (plus de 100 larves, pièces buccales contre la ponte) dans une prairie inondée. C'est la mention la plus précoce. La plus tardive est du 07-05-2008, par J.L. CLÈRE à Annay-sur-Serein (89), où plus de 2 larves de grande taille sont capturées dans une zone de frayère à Brochets.

Les témoignages sur des animaux en déplacement restent assez ponctuels et ne permettent pas d'évaluer avec précision les périodes de migration.

Effectifs et observations remarquables

Le plus souvent, ce sont au moins 2 individus qui sont contactés (au chant). On dénombre 24 cas (23,3 % des 103 cas de mâles chanteurs renseignés au total) pour lesquels 1 seul individu a pu être entendu (au sein de points d'eau occupés de manière très ponctuelle par l'espèce pour la plupart). Plus de 10 chanteurs sont renseignés dans 20 cas (19,4 % des cas de chants), le Pélodyte formant généralement des groupes de taille moyenne dans les milieux aquatiques qu'il trouve en région. Il faut bien sûr tenir compte du sex-ratio et de l'activité des mâles (taux de mâles chantant à un moment donné) lors des comptages pour estimer la taille des colonies lorsque seuls les chanteurs sont dénombrés, mais les informations sur ces éléments sont manquantes. Certains chiffres laissent néanmoins supposer que les sous-populations locales les mieux établies peuvent comprendre quelques dizaines à quelques centaines d'individus sans doute sur les sites très favorables.

Le 25-03-1988, à Asnois (58), D. GIRAULT dénombre plus de 30 mâles chanteurs dans une prairie inondée. Il signale des effectifs similaires le 22-03-1988 à Dornecy (58), dans un fossé d'écoulement. Ce sont les effectifs observés les plus importants qui nous ont été relatés. Le 01-05-2003, A. BARTA, N. VARANGUIN et J. WRONA comptent plus de 25 chanteurs dans une mare à niveau fluctuant de surface plutôt réduite (de l'ordre d'une centaine de m²), à Perceneige (89).



Pélodyte ponctué adulte, basse vallée de la Cure. Blannay, Yonne, 16 mars 2002.



Mâle chanteur. Vaucluse, 30 avril 2012.

Les individus observés à vue le sont généralement toujours en moins grande quantité que les entendus, mais il arrive, dans certains biotopes pauvres en végétation, d'en dénombrer facilement plusieurs dizaines.

On peut ainsi signaler 56 adultes vus (plus de 20 mâles et plus de 5 femelles) le 10-05-2010, par A. DERVIN, C. DÉTROIT et N. VARANGUIN à Guillon (89), dans des petits points d'eau sur sol décapé au sein d'une ancienne carrière, dont 38 dans une flaque de 25 m² (lors de la prospection, le niveau étant certainement très fluctuant).

Les renseignements sur les déplacements sont très partiels. Toutefois, certaines informations redondantes laissent à penser qu'une partie de la population fait preuve d'un nomadisme assez marqué, et que les individus sont capables de se disperser sur de longues distances, ce qui semblerait logique au regard de l'écologie de l'espèce : on note par exemple des observations très ponctuelles, lors d'une seule saison, d'individus isolés dans des biotopes peu propices comme dans certaines mares par exemple, dans des secteurs distants de plusieurs kilomètres des principaux foyers de populations. On peut citer notamment les zones de plateaux cultivés et boisés entre les vallées de l'Yonne et de la Cure qui font régulièrement l'objet de témoignages, sans que des sites de reproduction importants et stables n'y soient identifiés. Les populations principales sont distantes de 3 à 5 kilomètres de ces points d'observation (communes de Mailly-la-Ville, Bois-d'Arcy, Montillot, dans l'Yonne). Il est possible que la reproduction s'effectue certaines années de manière plus ou moins anecdotique dans certains de ces sites, à la faveur de la rencontre fortuite d'au moins 2 individus de sexe opposé. On peut mentionner aussi quelques observations dans des coteaux secs éloignés de quelques centaines de mètres à 1 kilomètre environ des zones de ponte.

Le 01-06-2010, N. VARANGUIN observe un Pélodyte sur une petite route à Sougy-sur-Loire (58). Aucun site de reproduction n'était identifié dans un rayon de plus de 400 mètres.

Le chant est parfois émis en journée, mais rarement. F. BOULISSET décrit un comportement de chant assez singulier d'un ou 2 individus qui se font entendre lors de journées généralement ensoleillées, par petites phrases, toujours inférieures à 30 secondes, et ce de manière assez aléatoire (1 fois par jour à plusieurs fois par heure), mais plus fréquemment en milieu de journée ou en soirée. Le Pélodyte peut rester assez actif lors des baisses temporaires de température. N. VARANGUIN signale plusieurs chants vigoureux par - 2°C, le 03-03-2002 à 23 h 30, à Mailly-la-Ville (89), dans un pré inondé.

Des amplexus insolites peuvent parfois se produire avec des espèces de taille similaire : le 20-04-2008, N. et M. VARANGUIN dérangent un couple atypique, un mâle de Pélodyte chevauchant un mâle de Rainette verte (Asquins [89]).



Nicolas VARANGUIN

Un amplexus original entre un mâle de Pélodyte ponctué et un mâle de Rainette verte.

la Gravière, Asquins, Yonne, 20 avril 2008.

Atteintes et menaces

Le retournement des prairies, l'intensification des cultures affectent aussi bien les milieux de reproduction que les milieux terrestres de l'espèce dont de nombreuses populations sont proches de grandes zones agricoles en expansion. Les interventions visant à simplifier les écoulements des rivières et limiter les crues, par des endiguements, chenalisations ou recalibrages par exemple, peuvent engendrer des pertes de zones de ponte. La régression des petites zones humides, dont les petites pièces d'eau qui peuvent vraisemblablement servir de zones relais à l'espèce, contribue certainement à la fragilisation de ses populations, de même que la dégradation générale des habitats servant à l'hivernage, l'estivage ou aux déplacements (morcellement du bocage, fermeture de certains milieux, urbanisation, axes de communication...). La réhabilitation des carrières et gravières est très certainement dommageable pour l'espèce dans la plupart des cas. L'évolution climatique, si elle conduit à des successions de printemps secs, pourrait particulièrement atteindre le Pélodyte. La circulation automobile n'est pas une menace à l'échelle régionale, mais elle peut localement en constituer une, comme ce qui est constaté par exemple en Loire-Atlantique (GROSSELET *et al.*, 2011). Elle constitue forcément un facteur d'affaiblissement des populations. Enfin, une nouvelle problématique à soulever concerne également des actions de restauration écologique de zones de frayères à Brochets qui peuvent sans doute conduire à la disparition locale de l'espèce sur ces milieux du fait de la prédation. Il est ici indispensable de bien prendre en compte tous les enjeux avant toute intervention, mais le Pélodyte est encore malheureusement souvent oublié des études préalables qui sont menées.

Évolution

P. BERT indiquait l'espèce comme rare (R) dans l'Yonne au XIX^e siècle. C'est toujours le cas, et elle serait même extrêmement rare (RRR) dans la plupart des secteurs de ce département. On ne sait pas où P. BERT avait mené ses recherches, il serait donc hasardeux d'en tirer des conclusions hâtives. Les secteurs assez bien connus avant 1999 n'ont été que peu suivis depuis et l'extinction de l'espèce sur des sites historiques n'est pas prouvée. On ne peut donc statuer définitivement sur l'évolution d'une espèce telle que celle-ci, de surcroît encore mal connue, sur la base des données de présence. Dix mailles historiques ne disposent pas de données récentes,

soit tout de même 21,7 %. On peut donc s'interroger sur une possible régression, dans le Clamecycois par exemple. Aussi, P. PARIS (1933) le qualifiait de commun sur certaines stations à quelques dizaines de kilomètres de la Saône en Côte-d'Or. Si l'espèce y est encore présente, son statut semble désormais plus précaire. D'une manière plus générale, l'évolution des habitats disponibles semblerait aller dans le sens d'une raréfaction de l'espèce dans de nombreux secteurs, mais cela ne reste qu'une hypothèse. Ailleurs dans notre pays, elle est en déclin dans de nombreuses régions. Accueillant plus de 50 % de l'aire mondiale de l'espèce (GUYETANT, 2012), la France possède une responsabilité particulière vis-à-vis de sa sauvegarde.



Jean-Sébastien RIGO

Pelodyte ponctué adulte. Montmartre, Vault-de-Lugny, Yonne, 26 juin 2013.

Premiers observateurs de l'espèce par maille

Pelodytes punctatus (Daudin, 1802)

E070N663 : COQUERY S., 2002 ; E070N667 : PITOIS J., 2008 ; E070N670 : ZUIDERWIJK A., 1977 ; E070N674 : BAILLY G., 1994 ; E071N671 : BONVALLAT R., 2006 ; E072N663 : VARANGUIN N., 2010 ; E072N664 : VARANGUIN N., 2009 ; E072N672 : ROUE S. G., VARANGUIN N., 2001 ; E072N673 : VARANGUIN N., 2001 ; E072N680 : BARTA A., VARANGUIN N., 2003 ; E073N663 : NAUCHE G., 2000 ; E073N666 : WILLEM H., 1987 ; E073N669 : GIRAULT D., 1985 ; E073N670 : ZUIDERWIJK A., 1977 ; E073N671 : GIRAULT D., 1982 ; E073N672 : VARANGUIN N., 2001 ; E074N670 : ANONYME, 1978 ; E074N671 : VANGERTNUY F., 1980 ; E074N672 : CLAVIER J.-L., 1980 ; E074N673 : VARANGUIN N., 2000 ; E075N667 : HAMANT R., 2000 ; E075N669 : GIRAULT D., 1988 ; E075N670 : VARANGUIN M., VARANGUIN N., 2008 ; E075N671 : VARANGUIN N., 2002 ; E075N672 : BARTA A., VARANGUIN N., 2000 ; E075N673 : FOUTEL C., 2011 ; E075N674 : AUTHUNES A., BAILLY G., HABERT F., PARMENT A., 1994 ; E075N676 : BOURGET D., 2010 ; E075N677 : MATHIEU B., 1984 ; E076N668 : PARIS L., 2003 ; E076N671 : VARANGUIN N., 2009 ; E076N674 : AUTHUNES A., BAILLY G., HABERT F., PARMENT A., 1994 ; E076N676 : GOVIN V., 2000 ; E077N671 : BARDET O., 2001 ; E077N673 : CLERE J.-L., 2008 ; E078N671 : DERVIN A., DETROIT C., VARANGUIN N., 2010 ; E079N675 : BAUDRAND B., MARTAUD A., MEZANI S., 2002 ; E080N666 : VAN LAAR V., 2011 ; E080N668 : VAN LAAR V., VAN LAAR-MELCHIOR G. M., 2001 ; E081N663 : BOULLISSET F., 2011 ; E081N668 : DJURET J.-L., NAUCHE G., 2001 ; E082N665 : PINSTON H., 1976 ; E085N664 : GRAND B., 2012 ; E086N670 : TERREL N., 1998 ; E086N671 : MORHAIN E., 1992 ; E087N671 : PITOIS J., 2005